

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 31928**

Intitulé

Ouvrier spécialisé en décors paysagers temporaires

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Centre de formation et de promotion professionnelle Antibes (CFPPA Antibes)	Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

V (Nomenclature de 1969)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

214 Aménagement paysager (parcs, jardins, espaces verts, terrains de sport)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Conduite d'une réalisation de décors paysagers temporaires
- Entretien d'un chantier de décors paysagers temporaires
- Préparer l'installation du chantier de décors paysagers temporaires
- Préparer les matériaux et matériels nécessaires au chantier de décors paysagers temporaires
- Mettre en place un décor paysager temporaire
- Entretenir les végétaux et les décors floraux dans un souci d'esthétique et de sécurité sur un chantier de décors paysagers temporaires
- Maintenir les infrastructures inertes dans un souci d'esthétique et de sécurité sur un chantier de décors paysagers temporaires

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Évènementiel : Aménager des espaces particuliers d'intérieur ou d'extérieur (hall d'entrée, patios, terrasses...)

Assistant architecte d'intérieur

Ouvrier dans une entreprise du paysage

Fleuriste

Ouvrier en rayon jardinerie

Ouvrier dans une structure d'évènementiel

Codes des fiches ROME les plus proches :

A1203 : Entretien des espaces verts

D1209 : Vente de végétaux

B1301 : Décoration d'espaces de vente

F1102 : Conception - aménagement d'espaces intérieurs

Réglementation d'activités :

L'ouvrier spécialisé peut suivre une formation pour l'habilitation électrique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification comporte 3 composantes liées aux six capacités :

- 3 Mises en situations professionnelles avec pour certaines rédactions de carnets de bord et présentation des activités réalisées.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 31928 - Entretien d'un chantier de décors paysagers temporaires	<p>1- Entretenir les végétaux et les décors floraux dans un souci d'esthétique et de sécurité sur un chantier de décors paysagers temporaires</p> <p>2- Maintenir les infrastructures inertes dans un souci d'esthétique et de sécurité sur un chantier de décors paysagers temporaires</p> <p>3- Ecrire une procédure simple relative à l'entretien, à la sécurité et à la réglementation destinée aux acteurs des chantiers de décors paysagers temporaires</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 31928 - Conduite d'une réalisation de chantier de décors paysagers temporaires	<p>1- Préparer l'installation du chantier de décors paysagers temporaires</p> <p>2- Préparer les matériaux et matériels nécessaires au chantier</p> <p>3- Mettre en place les décors</p> <p>4- Réagir en situation d'ajustement dans la réalisation d'un chantier de décors paysagers temporaires</p> <p>Modalités d'évaluation : 2 Epreuves</p> <p>Epreuve 1 : Mise en situation professionnelle qui évaluera les compétences techniques de réalisation des chantiers de décors paysagers temporaires. Le rendu final du décor sera aussi évalué</p> <p>Epreuve 2 : Entretien d'explication (à partir d'un carnet de bord) qui évaluera les connaissances (reconnaissance et connaissance des végétaux, matériels/matériaux, techniques, consignes de sécurité etc...) mises en oeuvre pendant les phases d'installation et d'ajustement des chantiers.</p>

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	<ul style="list-style-type: none"> - Un représentant de l'organisme certificateur - Un professionnel du secteur (externe à la formation) - Un formateur intervenant dans la certification
En contrat de professionnalisation	X	<ul style="list-style-type: none"> - Un représentant de l'organisme certificateur - Un professionnel du secteur (externe à la formation) - Un formateur intervenant dans la certification
Par candidature individuelle	X	<p>Uniquement pour les candidats qui auront validé partiellement le titre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un représentant de l'organisme certificateur - Un professionnel du secteur (externe à la formation) - Un formateur intervenant dans la certification

Par expérience dispositif VAE prévu en 2018	X	<ul style="list-style-type: none"> - Un représentant de l'organisme certificateur - Un professionnel du secteur (externe à la formation) - Un formateur intervenant dans la certification
---------------------------------------------	---	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 21 décembre 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans au niveau V, avec effet au 17 juin 2011 , jusqu'au 21 décembre 2021.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

[CFPPA ANTIBES](#)

Lieu(x) de certification :

Centre de formation et de promotion professionnelle Antibes (CFPPA Antibes) : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Alpes-Maritimes (06) [Antibes]

CFPPA ANTIBES - 88 Chemin des Maures - BP 50099

06602 ANTIBES Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

CFPPA ANTIBES - 88 Chemin des Maures - BP 50099

06602 ANTIBES Cedex

Historique de la certification :